

Daniel DELESTRE
17 rue Barennes
33000 BORDEAUX
05 56 01 29 13
daniel-delestre3@wanadoo.fr

Bordeaux , le mardi 19 novembre 2003

Destinataire :
Commission particulière du débat public

Copie : **MIES**

OBJET : Observations sur le projet de contournement autoroutier de Bordeaux

Parmi les buts affichés du projet de contournement autoroutier de Bordeaux , il est cité celui de "promouvoir le développement durable des territoires environnants..." .

Ce projet d'infrastructure est en contradiction avec les critères de développement durable tels que décrits par Madame D. DRON , Présidente de la Mission Interministérielle à l'Effet de Serre (MIES) , à l'occasion d'un exposé à la DATAR , le 6 Septembre 2003 .

Elle y rappelait notamment que les projets d'aménagement du territoire devaient prendre en compte , dès maintenant, les défis climatiques et énergétiques du 21^{ème} siècle (dérèglement climatique lié à l'effet de serre , raréfaction des combustibles fossiles)

Le projet de contournement autoroutier de Bordeaux , vorace en espaces naturels et favorisant un système de transport vorace en combustibles fossiles , ne répond pas à ces critères : c'est un projet répondant à un besoin à court terme , mais inadapté aux nouvelles contraintes du 21^{ème} siècle .

Il reste à souhaiter que la MIES y donnera un avis défavorable .

D.DELESTRE
Ingénieur chimiste
Membre de la SEPANSO